



La consultation sociale, gratuite et confidentielle, aide les personnes âgées dans la gestion de leur budget. DR

SOCIÉTÉ Pro Senectute Valais a vu ses consultations sociales augmenter l'an dernier. Bilan d'une institution qui compte plus de 20 000 bénéficiaires.

Toujours plus d'âinés peinent à payer loyer et médicaments

CHRISTINE SAVIOZ

Plus de 20 000 personnes bénéficient aujourd'hui des prestations de Pro Senectute Valais. Si la plupart d'entre elles ont rejoint l'institution pour participer aux diverses activités et éviter ainsi un isolement social, près de 3000 Valaisans y font appel pour les prestations sociales.

Aide financière nécessaire

L'an dernier, Pro Senectute Valais a enregistré 12 000 heures de travail pour cette partie spécifique de ses tâches. Et l'augmentation des consultations sociales ne cesse de croître depuis 2010 en raison d'un besoin d'aide à la gestion financière du ménage. «Nous avons constaté que de plus en plus de personnes âgées ne parviennent plus à payer leur loyer ou à régler leurs factures médicales. C'est là que Pro Senectute peut aider puisque c'est notre institution qui alloue l'aide financière dans le cadre des fonds fédéraux», a expliqué Yann Tornare, le directeur de Pro Senectute Valais, lors d'une conférence de presse hier.

Halte à la pauvreté cachée

Trois quarts des personnes âgées du Valais ont aujourd'hui besoin d'aides complémentaires. Deux tiers des bénéficiaires d'aides financières ont plus de 70 ans. Entre les fonds fédéraux et privés, près de 600 000 francs ont été distribués l'an dernier. «Nous sommes de plus en plus attentifs à ce qu'on appelle la pauvreté



YANN TORNARE DIRECTEUR DE PRO SENECTUTE

«Le but de notre institution est d'éviter l'isolement social de la personne âgée.»



L'AVIS DE

GÉRARD JORIS
RETRAITÉ,
68 ANS,
MONITEUR
BÉNÉVOLE DE
PRO SENECTUTE

«Je ne compte pas mes heures, mais ça me plaît»

A la retraite depuis cinq ans, Gérard Joris s'investit à fond pour Pro Senectute comme moniteur pour des sorties de ski de randonnée l'hiver et de VTT l'été. «J'organise seize sorties par année pour chacune des deux disciplines», explique-t-il. Sans compter les nombreuses heures à préparer les trajets, les repérages sur place, etc. «Je ne compte pas les heures que je passe. Ma femme me dit toujours que je ne pense qu'à Pro Senectute tellement j'y consacre du temps, mais cela me plaît vraiment. Car en même temps, il y a l'aspect sportif – les personnes de mon groupe ont envie de grands défis – et l'aspect convivial après la sortie.» Gérard Joris confie que son image de Pro Senectute était fautive avant de rejoindre les rangs des bénévoles. «J'avais une image vieillotte de l'institution, alors que ça bouge beaucoup et que de nombreuses personnes âgées sont encore très dynamiques et en bonne forme.» **CSA**

invisible; ce sera d'ailleurs le thème de notre collecte d'automne», note Yann Tornare. En Suisse, une personne âgée sur huit est touchée par la pauvreté. Et la tendance est à la hausse.

«La personne qui ne peut pas payer ses factures aura tendance à rester chez elle, isolée. C'est pourquoi nous faisons également beaucoup de prévention, avec des préparations à la retraite par exem-

ple», ajoute Yann Tornare. Pour éviter l'isolement social, les personnes âgées peuvent également profiter des dizaines d'activités proposées par Pro Senectute, tant sportives, ludiques que socialement utiles comme l'apprentissage de l'ordinateur par exemple. «On sait qu'aujourd'hui, toutes les informations sont données par mail. Les personnes âgées sont contraintes à apprivoiser ces technologies», ajoute Yann Tornare.

Plus de 1000 bénévoles

Impossible cependant pour Pro Senectute Valais d'avoir une telle palette d'activités sans le millier de bénévoles sur lesquels elle peut compter. «Ils sont très précieux. Ce sont eux qui permettent à ces activités d'exister, car ils s'investissent beaucoup», note le directeur de Pro Senectute Valais.

L'institution valaisanne, qui compte une trentaine de collaborateurs, est dotée d'un budget de 3,5 millions financés notamment par l'OFAS, le canton, les prestations et les dons. «Il faut préciser que les consultations sociales faites à l'Hôpital du Valais sont totalement à nos frais. On aimerait que cela soit pris en charge par le canton», note Christophe Darbellay, le président du conseil de fondation de Pro Senectute. Qui rappelle que «nous sommes tous concernés par la vieillesse». «Il y a des enjeux de santé publique et de bien-être pour les âinés de ce canton», conclut Christophe Darbellay. **◉**

INITIATIVE POUR UNE CONSTITUANTE

Le Valais votera sur la réforme de sa Constitution

L'initiative demandant une révision totale de la Constitution cantonale sera formellement déposée le 27 juillet prochain. Elle devait recueillir 6000 signatures pour être valable. Vendredi matin, le comité d'initiative a annoncé avoir déjà obtenu 7342 signatures, alors que la récolte continue. La barre des 8000 paragraphes devrait être atteinte selon les initiants. La récolte a été inégale dans le canton, puisque seulement 400 Haut-Valaisans ont signé.

Issue de la société civile

Les initiants ont rappelé hier à la presse que leur idée est portée non par des partis, mais par la société civile. «Sur les 32 membres du comité d'initiative, seuls huit sont engagés en politique», indique la députée verte Marylène Volpi Fournier. Elle est coprésidente du comité d'initiative aux côtés de Jean Zermatten et de Jean-François Lovey.

Les étapes du processus

Le peuple se prononcera, en principe, dans les trois ans qui suivent le dépôt de leur texte. Lors de la votation, les citoyens devront dire s'ils acceptent de revoir complètement la Constitution cantonale. Ils devront aussi répondre à une seconde question et dire s'ils souhaitent que cette révision soit effectuée par le Grand Conseil ou par une Constituante.

Si cette dernière option est adoptée, le peuple devra élire 130 constituants, sur la même base que l'élection du Grand Conseil. «Ce sera un Grand Conseil bis, mais qui n'aura qu'une mission, celle de revoir la Constitution», explique Jean-François Lovey. La Constituante aura plusieurs années pour rendre son texte sur lequel le peuple devra se prononcer.

Selon le comité d'initiative, composé d'une majorité de

membres de la société civile, le Valais aura une nouvelle Constitution au mieux en 2022 ou 2023.

Tout est encore à écrire

Les initiants veulent revoir la Constitution valaisanne qui date de 1907 et qui n'est plus adaptée, à leurs yeux, au Valais du XXI^e siècle. «En 1907, le Valais

«Nous n'avons pas encore écrit le premier mot de la nouvelle Constitution.»

JEAN ZERMATTEN
COPRÉSIDENT

était un canton agricole comptant 70 000 habitants. Les rapports plaine-montagne ont changé. Des questions nouvelles se posent: l'éligibilité des étrangers, la question des langues à apprendre à l'école, etc.», se lance Jean-François Lovey.

Quel sera le contenu de cette nouvelle Constitution? «Nous n'avons pas écrit le premier mot de cette nouvelle Constitution», assure Jean Zermatten.

Tout est à écrire. Même les premiers mots. «Ce ne seront pas forcément les plus faciles à écrire», lance Jean-François Lovey dans une référence au début de la Constitution actuelle: «Au nom de Dieu tout-puissant!» **◉**

JEAN-YVES GABBUD

EN BREF

SÉISMES

Les tremblements de terre se succèdent en Valais sans être alarmants pour autant

Plusieurs tremblements de terre ont touché le Valais ces dernières semaines. Hier matin, c'est un séisme d'une magnitude de 3,3 sur l'échelle de Richter qui s'est produit à 6 h 12 dans les environs de Sion. Le géologue cantonal, Raphaël Mayoraz, ne s'affole pas pour autant. «Entre 3 et 3,5 de magnitude, il n'y a quasiment jamais de dégât matériel.»

Le Valais étant très exposé, se pourrait-il que ces tremblements de terre, même faibles, viennent en amont d'un séisme plus fort? «Ce n'est pas parce qu'il y a eu deux secousses rapprochées que c'est

alarmant. Car ça n'annonce pas nécessairement un crescendo en termes de magnitude», rassure Raphaël Mayoraz.

Les séismes importants d'une magnitude égale ou supérieure à 6 ne surviennent que tous les 50 à 150 ans. On s'approche donc inexorablement d'un tremblement de 6 à 6,5 sur l'échelle de Richter comme en 1946.

«La probabilité sera plus élevée en 2040 que maintenant, mais on ne peut pas affirmer pour autant qu'il ne va pas y en avoir plus tôt car les tremblements de terre restent impossibles à prévoir à ce jour.» **FM**